

LIGUE HAUT DE FRANCE DE COURSE D'ORIENTATION PROJET ASSOCIATIF

Introduction

La Ligue des Hauts de France, est issue de la fusion des deux ligues Nord Pas de Calais et Ligue de Picardie de Course d'Orientation, dans le cadre de la loi Notre, elle a été créée en Janvier 2017.

Page 1 / 11

Neuf clubs sont implantés sur le territoire des Hauts de France.

Les principales bases de loisirs départementales sont équipées de Parcours Permanent d'Orientation.

Conformément à la Directive Nationale d'Orientation fixée par la Ministre des sports, et en lien avec le projet fédéral de la Fédération Française de Course d'Orientation, la Ligue des Hauts de France de Course d'Orientation a défini son projet associatif de développement de la pratique sportive régionale pour l'Olympiade 2017 – 2021.

Ce projet s'inscrit dans la continuité du projet « de développement de la course d'orientation » élaboré par la Ligue Nord Pas de Calais de Course d'Orientation, adapté au territoire des Hauts de France.

Il est construit autour de trois thématiques prioritaires :

1. Soutenir et accompagner la pratique sportive,
2. Augmenter le nombre de pratiquants, pour un accès à une pratique adaptée au plus grand nombre et vers tous les publics, féminine, vers les jeunes et les scolaires, notamment **les publics issus des zones défavorisées.**
3. Garantir la qualité d'un encadrement qualifié : par la mise en place d'un plan de formation régional en lien avec le plan de formation fédéral.

La Ligue des Hauts de France s'engage également sur trois autres axes de développement

- Recenser et valoriser les sites de pratique et les structures d'accueil sur tout le territoire.
- Cibler et promouvoir la communication de la ligue : pour une meilleure visibilité, et pour la recherche de partenaires.
- Accentuer et valoriser les actions en matière de développement durable : auprès des organisateurs et des pratiquants, et en concertation avec les territoires de pratique.

Pour mettre en œuvre son projet associatif, la ligue des Hauts de France de Course d'Orientation s'appuiera sur la mise en place d'une Équipe Technique Régionale (ETR).

<i>Introduction</i>	1
Soutenir la pratique sportive.....	3
Objectifs	3
Actions à mettre en œuvre	3
Créer un Parcours de l'Excellence Sportive Régional.....	3
Organiser, chaque année en Hauts de France,	4
Augmenter le nombre de pratiquants,	5
Objectifs	5
Actions à mettre en œuvre	5
Garantir la qualité d'un encadrement qualifié.....	7
Objectifs	7
Actions à mettre en œuvre	7
Recenser et valoriser les sites de pratique.....	8
Objectifs	8
Actions à mettre en œuvre	8
Cibler la communication de la ligue	9
Objectifs	9
Actions à mettre en œuvre	9
Actions en matière de développement durable	10
Objectifs	10
Actions « éco-responsables » à mettre en œuvre	10
<i>Conclusion</i>	11



Soutenir la pratique sportive

Objectifs

- Offre d'un calendrier régional proposant des compétitions de qualité conformes aux recommandations fédérales.
- Offrir la meilleure qualité dans les contenus des stages d'entraînement.
- Organiser et faciliter l'accès des jeunes coureurs à la pratique de haut niveau.

Actions à mettre en œuvre

Créer un Parcours de l'Excellence Sportive Régional

Ce dispositif comprend 3 niveaux qui correspondent chacun à un niveau de résultats et de pratique.

- Le premier niveau correspond au « Coureurs des Pôles et Equipes de France ». Il est composé de coureurs de plus de 18 ans du Pôle France, ou en équipes de France Jeunes et seniors et ayant participé à des compétitions internationales. Ce groupe de coureurs est en partie pris en charge par la fédération. Tous les coureurs sont sur les listes ministérielles. La ligue peut intervenir sur des aides ponctuelles et sur du suivi individuel (universitaire, professionnel ou sur des formations...)
- Le deuxième niveau correspond au « Groupe Ligue Haut Niveau ». Il est composé de coureurs de 13 à 18 ans. Ce groupe est sous la responsabilité de la ligue. C'est pour ces coureurs que la ligue organise des stages, des regroupements et week-end d'entraînement. L'appartenance à ce groupe permet aux jeunes coureurs d'être aidés dans leur pratique et d'être accompagnés sportivement par les entraîneurs régionaux. Certains coureurs sont sur les listes ministérielles jeunes ou listes espoirs.
- Le troisième niveau correspond au « Groupe Départemental » Il s'agit de regroupement de coureurs au niveau d'un département ou de plusieurs départements, non retenus dans le Groupe Ligue haut Niveau. Ce niveau doit encore se structurer dans son fonctionnement et dans ses objectifs. Les objectifs de ce Parcours d'Excellence sont de permettre à l'élite régionale clairement identifiée de posséder des conditions de vie et d'entraînement adaptées à son niveau de pratique, et de créer ou de soutenir un projet universitaire, socioprofessionnel et sportif individualisé.

Accompagner les coureurs de Haut Niveau, à tous les niveaux de compétitions par

- Des aides aux déplacements.
- Des aides personnalisées.
- Un accompagnement et un suivi dans les études.
- Une mise en place de « carnets d'entraînement » et du suivi des plans d'entraînement individualisés.

Assurer la détection, pour l'accès au haut niveau des meilleurs coureurs régionaux par l'organisation de courses de sélections et de tests d'évaluation.

Proposer des stages haut niveau ligue avec comme objectifs systématiques :

- Consolider les acquis techniques et tactiques



- Améliorer les capacités physiques et physiologiques (évaluation et test VMA)
- Développer les capacités d'analyses de course
- Apporter des connaissances sur les notions spécifiques (échauffement, récupération, hygiène de vie, alimentation, santé...) liées à l'entraînement
- Développer l'autonomie face à l'entraînement
- Participer à la vie du groupe (sociabilité)

Valoriser et communiquer sur les résultats des coureurs, régionaux, nationaux, internationaux. (site internet, autres médias, institutions et collectivités)

Favoriser l'accès au Parcours de l'Excellence Sportive fédéral des jeunes de la ligue à travers le pilotage du « Groupe Ligue Haut-Niveau » :

- en favorisant et en facilitant l'accès des jeunes au Pôle Espoir Jeune,
- en facilitant l'accès des jeunes aux Regroupements Des Espoirs (R.D.E) en relation avec la D.T.N (regroupements régionaux d'entraînements sur plusieurs week-ends)

Anticiper et coordonner les demandes d'organisation d'épreuves nationales, et internationales en Hauts de France pour maintenir le niveau actuel de la France dans le sport de compétition de niveau mondial.

Organiser, chaque année en Hauts de France,

Au moins une manifestation sportive de course d'orientation de niveau national.



Augmenter le nombre de pratiquants,

Aider au développement des clubs, encadrer et garantir des courses de qualité.

Objectifs

- Développer la pratique à tous les âges, pour tous les publics et tout au long de la vie, comme facteur d'épanouissement personnel et de lien social.
- Faire en sorte que les clubs offrent de bonnes conditions d'accueil de façon à accroître la pratique sportive.
- Soutenir et aider les clubs à former des cadres (animateurs, entraîneurs, traceurs...)
- Offrir à chaque organisation de courses (régionales et locales) des conditions d'accueil et de pratique de qualité et à destination de tous les publics et sur tout le territoire de la ligue.
- Favoriser l'accueil et le développement de la pratique en priorité vers les jeunes et les scolaires.
- Positionner la Course d'Orientation de manière forte comme sport et santé, sport et famille, sport et éducation à l'environnement...lors de toutes les organisations.

Page 5 / 11

Actions à mettre en œuvre

Faire connaître et faire partager le projet de développement de la course d'orientation de la ligue auprès de tous les clubs.

Le développement est un axe fort de la politique sportive de la Ligue et repose principalement sur l'incitation de ses clubs à accueillir et à encadrer un public jusqu'à maintenant éloigné de la pratique des sports d'orientation.

Les clubs doivent décliner leur projet associatif en privilégiant :

- Le projet éducatif auprès des « jeunes » :
Cela concerne, en particulier, les écoles d'orientation, mais aussi les mesures permettant d'accéder aux responsabilités, de préventions des incivilités, etc.
- Le projet sportif par la recherche de la performance :
Secteur regroupant tout ce qui touche à la pratique de compétition, vers le haut niveau ;
- Le projet social par l'accès à une pratique de loisir :
Prenant en compte l'ensemble des activités pour adultes mais aussi adolescents, mises en place hors du champ des compétitions officielles. Les clubs doivent alors proposer une démarche dans laquelle un large public doit trouver son intérêt à travers des pratiques adaptées aux contraintes:
 - La CO découverte pour tous :
ou sera privilégiée l'apprentissage de l'activité, approche adaptée aux divers publics, approche citoyenne au sein du club mais aussi dans notre environnement naturel,



l'approche de la rand'O, la mise en valeur de l'aspect conviviale de la vie en club (vivre autrement dans un club). C'est le « sport en famille »

- La CO forme et bien-être :

approche d'une CO basé sur l'aspect santé par le sport par une approche douce de l'activité, sur des parcours loisirs, éventuellement des raids. C'est le « sport et santé »

- La CO performance :

Approche de l'aspect sportif de l'activité basé sur une amélioration des qualités physiques et techniques. C'est « le sport et compétition »

- La CO dans son milieu naturel :

Approche, découverte et respect d'un milieu naturel, essentiellement la forêt. C'est le « sport et développement durable »

L'objectif du club étant de fédérer ces pratiques et les pratiquants dans leurs différences.

Garantir la mise en place d'un calendrier de courses régionales, par sa diversité et dans toutes les disciplines (à pied, à vtt, en raid et rand'o,) par les formats et les niveaux de compétitions proposés et par l'exigence de la qualité des organisations.

Repenser et réétudier, en concertation avec les comités départementaux la répartition des courses et l'élaboration du calendrier régional sur tous les secteurs géographiques de la région.



Garantir la qualité d'un encadrement qualifié.

Objectifs

- Former un encadrement qualifié pour tous les publics et pour toutes les pratiques.
- Renforcer l'encadrement des clubs pour un accueil ouvert vers tous les publics, familles, jeunes, du débutant au coureur de haut niveau.

Actions à mettre en œuvre

- Encourager et permettre une remise à niveau des diplômés
- en animation et entraînement avec l'objectif d'avoir au moins un animateur par club.
- en organisation de compétitions avec l'objectif d'avoir au moins un délégué régional et un arbitre par club en fin d'olympiade.
- En traçage et en contrôle:
 - Communiquer auprès des organisateurs, les comptes-rendus des contrôles et arbitrages effectués sur les courses dans un souci de progression et d'amélioration dans l'organisation et également mettre à disposition des outils et des procédures d'aide à l'organisation de courses.
- Réactualiser le Plan de Formation Régional, proposer différentes formes de formations
- Sous forme de stages continus, ou sur week-ends, par parrainage, ou en accompagnement, Validation d'Acquis et d'Expérience.



Recenser et valoriser les sites de pratique

Objectifs

Construire le Schéma des Équipements Sportifs pour la pratique de la Course d'Orientation en Hauts de France.

Il repose d'abord sur un état des lieux précis et complet des pratiques sportives. Il s'agit de réaliser un outil de lisibilité en collaboration avec le mouvement sportif, et l'état, afin de dresser la cartographie de l'existant tant dans la dimension sportive fédérale que dans ses pratiques scolaires, universitaires ou touristiques et de loisirs.

Page 8 / 11

Actions à mettre en œuvre

- Mettre en place le « Schéma de Cohérence des Équipements Régionaux » en liaison avec les projets départementaux, la DRJSCS, la région, le CROS.
- Assurer le suivi du projet du développement de l'activité CO sur les Bases de loisirs de pleine nature (PEPS – Public Éloigné de la Pratique Sportive)



Cibler la communication de la ligue

Objectifs

Recentrer un plan de communication plus ciblé vers la promotion de l'activité, sa visibilité et sa reconnaissance par les différentes instances et collectivités en Hauts De France, relancer une communication interne à la ligue grâce aux apports des clubs et des comités départementaux.

Actions à mettre en œuvre

Page 9 / 11

- Etablir un plan de communication cohérent, interne et externe, en relation avec les médias, les institutions, les structures clubs, comités.
- Relancer le site internet de la ligue véritable lien et vecteur de communication pour les clubs, et les publics extérieurs.
- Réactualiser la Newsletter (diffusion par internet)
- Informer systématiquement les collectivités et les institutionnels des actions de la ligue et des résultats sportifs des coureurs.
- Rencontrer régulièrement les correspondants Région et DRJSCS
- Assurer un article dans la presse locale avant et à l'issue de chaque compétition.
- Fidéliser les coureurs occasionnels: Flyer, Liste de diffusion



Actions en matière de développement durable

Objectifs

Proposer aux organisateurs de mettre en œuvre, lors de leurs manifestations sportives, des actions fortes, dans le but de réduire les impacts environnementaux et sociétaux.

Page 10 / 11

Actions « éco-responsables » à mettre en œuvre

- L'incitation au covoiturage.
- La mise en place de tri sélectif et de traitement des déchets
- L'utilisation de matériaux composites (gobelets, couverts...) -
- L'installation de toilettes-sèches
- L'utilisation de produits locaux
- L'organisation en partenariat avec des organismes d'environnement
- Limiter les consommations d'énergie
- Sensibiliser les pratiquants, les publics et les bénévoles aux enjeux du développement durable.



Conclusion

Quelques priorités du projet associatif mises en œuvre

Le renforcement de nos liens avec le sport scolaire.

Travail important sur la mise en place du calendrier régional, et tout particulièrement sur la rotation annuelle des compétitions sur les différents clubs et la promotion d'une offre de pratique locale.

Page 11 / 11

Elaboration d'un calendrier sur l'olympiade des événements majeurs avec l'appui des comités. Il est important que tous les ans se déroule au niveau de la ligue un événement de niveau national ou international.

Suite à la fusion des régions, la mise en place du projet associatif de la Ligue des hauts de France de course d'orientation passe par :

- La fusion des "modes de fonctionnement" des structures issues des "Ex ligues",
- Le renforcement et la valorisation du travail des différentes commissions,
- L'adhésion des clubs et des comités départementaux à ce projet.
- Le positionnement de chaque comité départemental, lien entre la ligue et le club, tête de réseau départemental, c'est le relais indispensable pour mettre en œuvre les actions conformément au projet régional.

Pour le Comité Directeur de la ligue des hauts de France de course d'orientation le président

Thierry CHARLÈS

